L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 FEVRIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEBBER & Co.,
G. F. WEBBER, E. DUFOUR,
E. DUVIGNEAUD, J. MAGEE.

Rue de Chartres No. 25, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 9 FEVRIER.

ABONNES A LA CAMPAGNE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à [illegible] dollars, raison de 25 cents pour les [illegible] mois. Il se présente tous les jours [illegible] pour des personnes qui désirent [illegible] pour un mois ou deux, mais comme [illegible] ne tient pas un compte particulier pour [illegible] courte période nous surchargerions [illegible] profit la comptabilité, nous avons résolu [illegible] surveiller en autorisant nos porteurs [illegible] nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la campagne devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

INAUGURATION DE LA STATUE DE JACKSON.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'inauguration de la statue de Jackson et tout nous fait pressentir que la cérémonie sera extrêmement importante.

On a dit vrai par divers avis insérés dans les journaux que toutes les sociétés et associations de la Nlle-Orléans ont été convoquées par leurs présidents; elles figureront dans le cortège, qui sera ouvert et fermé par une force de notre militaire.

Toute la légion sera sous les armes. On nous assure que les citoyens vont se rendre en masse à l'appel qui leur a été adressé et qu'ils se joindront au cortège à la suite des corps constitués auxquels a été assignée une place spéciale.

Afin de prévenir la confusion, M. E. L. Tracy, grand maréchal, a divisé la colonne en cinq divisions.

La première occupera la rue de Chartres: elle se composera de la légion, des autorités civiles et militaires de l'Etat et de la ville, de la magistrature, des vétérans de 1814-15, et des consuls étrangers.

La seconde occupera le côté sud de la rue du Canal et s'étendra dans la direction du fleuve: elle se composera des loges maçonniques et du corps des pompiers.

La troisième se composera de plusieurs associations, du personnel des écoles publiques —élèves et professeurs— des membres du bureau et du clergé—de la Faculté de Médecine et de Droit, etc.

La quatrième comprendra toutes les sociétés de bienfaisance, divers conseils d'administration et autres fonctionnaires désignés dans l'ordre du jour de M. Tracy.

La cinquième, se composera des capitaines de navires et des équipages de vapeur, des étrangers et des citoyens en général.

Le cortège se mettra en route à onze heures ou onze heures et demie, et les portes de la place Jackson seront ouvertes à onze heures précises pour la réception des dames, qui y trouveront des sièges.

Les fenêtres et les balcons de la rue de Chartres, de la rue du Canal à la place Jackson, seront occupés par une foule énorme de spectateurs. Les dames surtout veulent assister à la démonstration patriotique de la Nlle-Orléans et ajouter par leur présence à l'éclat de la cérémonie. La métropole de la Louisiane palera aujourd'hui à Jackson la dette de gratitude qu'elle a contractée envers ce dernier le 8 janvier 1815. Ce sera donc pour tous un jour de fête.

PENITENTIAIRE DE LA LOUISIANE.

Nous avons reçu un exemplaire du rapport annuel des directeurs du Pénitentiaire de la Louisiane. La ferme de cet établissement est expirée le 1er du mois de mai dernier; depuis lors, l'Etat en a eu le contrôle. La législature n'ayant pas fait d'allocation pour exploiter le travail des détenus, le gouverneur a dû négocier un emprunt.

Le résultat de l'administration du Pénitentiaire par l'Etat a été des plus favorables, et démontre que celui-ci peut s'en faire une source de revenus.

La discipline intérieure du Pénitentiaire ne laisse rien à désirer. Les détenus ont été traités avec beaucoup d'humanité, et lors qu'il a fallu sévir il n'a pas été déployé une rigueur excessive. Le fouet n'a été employé que dans la mesure qualité; l'instruction religieuse ne leur a pas manqué et ceux qui ont voulu observer les pratiques de leur culte ont pu aisément le faire. On aurait cependant besoin d'une chapelle dans l'intérieur du pénitentiaire.

Beaucoup de détenus n'ont pu être employés avec profit depuis le moment où l'Etat s'est chargé de l'administration du Pénitentiaire. Cela s'explique par ce fait que le nombre des détenus augmente incessamment (il est aujourd'hui de 333), tandis que les machines installées il y a quelques années sont insuffisantes. La manufacture de cordes et de toiles d'emballage a dû être suspendue à cause de l'élévation du prix des matières brutes. Il faut absolument de nouveaux bâtiments pour y installer d'autres machines, ou trouver un autre moyen d'occuper les bras qui restent maintenant oisifs dans l'établissement. Orsi sont assez nombreux pour travailler à augmenter de soixante métiers de plus. La manufacture des cotonnades donnéd de très beaux profits; pendant les huit mois que l'Etat a dirigé les travaux, il a été fabriqué plus d'étoffes de coton que dans aucune des années précédentes. La préparation du chanvre a donné également de bons résultats et doit être encouragée. La fonderie et les ateliers de menuiserie ont ajouté de leur côté au revenu du Pénitentiaire. La tonnellerie n'a pas pris une grande extension à cause de la médiocrité des prix que commandent ses produits. La briqueterie, d'une autre part, a chômé pendant quelque temps faute d'eau. Il serait facile de faire disparaître cet inconvénient en creusant un puits artésien.

Les dépenses ont été un peu plus fortes que le revenu pendant les huit dernières mois: l'excédant a été de 6749 39. L'Etat, en moment où il s'est chargé de l'administration du pénitentiaire, n'avait rien au crédit de l'établissement et a été obligé d'emprunter pour continuer les travaux. Ces emprunts se sont faits sous la forme d'avances, et les frais de commission, de garanties, etc., se sont élevés à $10.073 93.

Nous avons dit plus haut qu'il avait été impossible d'employer tous les détenus faute de machines; sur 313 hommes, 190 seulement ont pu s'occuper. Cent quatre-vingt-trois sont donc restés à la charge de l'établissement. En mettant à 75 cents par jour la valeur du travail d'un homme et à 37½ cents la dépense de sa nourriture, on voit quelle perte a subi le pénitentiaire. Dans une année elle doit s'élever à $60,030 au moins.

Il y a autre chose. Pendant les huit derniers mois de 1855, le prix du coton a été de huit piastres par balle plus élevé qu'à aucune époque précédente, tandis que le prix des produits manufacturés a décliné. Et puis, les personnes qui avaient affermé le pénitentiaire ont envoyé sur notre marché la plus grande partie de leur contrat, tout ce qu'elles avaient fabriqué, de sorte que l'Etat a été contraint de chercher un marché plus éloigné et de vendre dans un moment peu propice afin de rembourser les avances qui lui avaient été faites.

Les directeurs prient la législature d'accorder au pénitentiaire une allocation assez forte pour que l'établissement puisse acheter les matières brutes dont il a besoin, ainsi que ses subsistances, sans recourir à des agents. Il importe de mettre en œuvre les forces qui sont à cette heure oisives: il faut pour cela construire de nouveaux bâtiments et y placer des fabriques.

L'administration du pénitentiaire par l'Etat peut facilement, disent les directeurs, donner un revenu considérable au trésor public. Il suffit de l'organiser sur de bonnes bases et de nommer des employés exacts, zélés et scrupuleux. Les opinions ne sont peut-être pas toutes d'accord sur ce point, mais il serait sage de faire l'épreuve du nouveau système avant de le condamner.

LES CANDIDATS.

Les aspirants à la candidature présidentielle vont surgir de tous les côtés jusqu'à ce que les différents partis aient fait officiellement leurs choix. On nous écrit de New-York:

"Le colonel Frémont est en ce moment à New-York. Ayant obtenu du Congrès une concession de 50,000 acres de terres en Californie, il peut être rangé aujourd'hui parmi les hommes les plus riches des Etats-Unis. Sa présence pourra nous ramener peut-être quelque influence sur l'avenir de notre politique. Les Républicains ont jeté les yeux sur lui pour la candidature présidentielle. Ils ne le font pas de Missouriens, il n'inspirerait pas trop de répugnance au Sud, et il est heureux qu'il ait fait le Nebraska, le Nord l'accueillerait volontiers. Attendez-vous à voir bientôt le nom de M. Frémont figurer dans nos journaux.

"George Law, afin de se protéger contre ses propres amis, aidés vigoureusement dans les journaux qu'il dépensera bien rien d'argent, par la Nouvelle-Orléans Bulletin et qu'il affichera le nom de Fillmore comme candidat du deuxième de l'opposition. Cette manœuvre a produit son effet et il n'est pas probable qu'un imprimeur M. Law d'ici à quelque temps."

Miss Bassile.—Le bruit de Miss Bassile pour le moment que tout désigne, hôtel privilégié, Hôtel Forest, commissaire en ce moment. On peut s'en procurer par l'intermédiaire de l'agence de [illegible] Bassile, 5, rue du Camp, et Hewitt, 20, même hôtel, ainsi qu'à la librairie de Norman et à l'hôtel St-Louis.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.

Nous avons sous les yeux le rapport que le directeur de la compagnie du chemin de fer de Jackson a présenté à la législature.

La voie entre la Nouvelle-Orléans et la frontière du Mississipi a été beaucoup améliorée depuis un an. Cinq milles de railway sont terminés de l'autre côté de la frontière et les travaux de terrassement et du nivellement achevés sur un autre espace de dix-neuf milles; il n'y a plus qu'à poser les rails. Ce qui sera bientôt accompli et ce qui ajoutera vingt-quatre milles au chemin, à partir de la frontière.

Sur cette de ces vingt-quatre milles, dix sept autres sont livrés en ce moment aux travailleurs qui abattent la forêt et tracent les travaux. Cette nouvelle section sera prête à recevoir les rails au mois de juin prochain. De ce dernier point à Jackson, il y a encore un espace de cinquante-cinq milles; on y placera des travailleurs le mois prochain.

De Jackson à Canton la distance est de vingt-quatre milles; les travaux de terrassement sont terminés entre ces deux points et les rails posés sur un espace de dix huit milles; d'ici à un mois les six milles restant seront achevés.

De Canton le tracé suit la direction jusqu'à ce qu'il atteigne la frontière de l'Alabama, à dix-sept milles sud de la rivière Tennessee, puis il monte vers le nord jusqu'à Chickasaw, situé sur la rive sud de cette dernière rivière, à 204 milles de Canton et à 416 de la Nouvelle-Orléans.

Entre Canton et la rivière Tennessee, il a été passé un contrat pour ouvrir le tracé sur une étendue de soixante-dix milles, les actionnaires du comté de Monroe devant seuls construire les trois de ce tronçon.

La compagnie s'applique à terminer dans le plus bref délai les travaux qui lui restent encore à exécuter pour établir une communication directe et ininterrompue entre la Nouvelle Orléans et Canton. La distance entre ces deux villes est de 190 milles. A Canton la ligne se relierà à une grande ligne étrangère: le chemin de fer central du Mississipi qui aboutit à Jackson, dans l'Etat du Tennessee, et dont la longueur est d'environ 238 milles. Ce dernier chemin se relie lui-même à Jackson (Tennessee), au railway de Mobile et de l'Ohio qui aboutit à Cairo, à l'embouchure de l'Ohio, où commence le chemin de fer central de l'Illinois.

On voit qu'il est de toute importance que le railway de Jackson atteigne Canton. De ce dernier point, en effet, les lignes étrangères qui y aboutissent ou qui y seront établies font une communication ininterrompue avec l'Ouest et le Nord, de sorte qu'au lieu d'une grande voie (celle de Jackson et de la Nouvelle Orléans) les voyageurs en auront deux ou trois, et que de la Nouvelle Orléans on pourra se transporter par chemins de fer dans toutes les parties de l'Union et jusqu'au Canada.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, *Moïse* avec Mmes Lagst-Planterre et Cambier, MM. Dulun, Junca, Caisabet et Lagst.

Demain, dimanche, la *Closerie des Genêts*.

La représentation de lundi est sa bénéce de M. Grast, première basse d'opéra comique. Le spectacle se composera de l'*Etoile du Nord* interprété par Mmes Colson et Dulun, MM. Junca, Lagst et Grast.

THEATRE DE PELICAN.—Grand spectacle ce soir au théâtre du Pelican. Le magnifique cyclorama de M. L. Keller se déroulera sous ses yeux des spectateurs. C'est, dit-on, admirable. Les danseurs espagnols, qui ont eu un si grand succès à la Havane, exécuteront ensuite quelques-uns de leurs pas les plus populaires.

CHRONIQUE LOCALE.

PANORAMA DE HANDSPUN.—M Handspun fera ingénieusement, dans la salle d'Armory, l'ouverture de son célèbre panorama de la guerre de Russie. Tous les admirables vues de Sébastopol seront successivement sous les yeux des spectateurs, depuis l'ouverture du feu contre la citadelle insoupçonnée jusqu'à la prise de Malakoff. Ce spectacle est vraiment intéressant. Il y aura une représentation de jour le mercredi et le samedi. Voir aux avis.

FREDERIC CORSE DE PERRIOT.—Le juge Robertson a prononcé hier les sentences suivantes:

Charles Fitzsimons, déclaré coupable d'assaut et batterie, a été condamné par le jury à 30 jours de prison.

Wm Clenton, vol, un an de travaux forcés.

John Doherty, dit George Bogart, vol—deux ans de travaux forcés.

John Doherty, vol—un an de travaux forcés.

—Voici les citoyens que composeront le grand jury: J. Blair, W. Crane, A. Canaud, E. Chamberlain, H. W. Reynolds, H. L. Miller, J. Miller, C. Fisher, H. Lander, J. A. Lant, J. N. Otto, R. M. Hays, J. Boulard, F. M. Lacaze.

—L'affaire John C. Kathman et autres contre J. A. Watkins et autres [il s'agit des places d'assesseurs de la paroisse d'Orléans], est fixée à mardi prochain.

—Christian Coen et Jos. Lamothe ont été condamnés à l'intérêt en prison de dommages à Madame Richard, pour diffamation La demande avait déclaré qu'elle est née à la Nlle-Orléans en 1818 et a demeuré, jusqu'à l'âge de majorité, chez une femme de couleur nommée Martha Dan André. Elle ne se croyait pas blanche, mais lorsqu'elle atteint son vingt-un ans, Martha lui apprit que ses parents étaient blancs et qu'ils avaient contracté un mariage nul pour certaines raisons. La demanderesse prit alors dans la société le rang auquel elle avait droit. Les explications de Mlle Soniat, dans la salle de parchemins, pas à convaincre des personnes de son droit au titre de femme blanche, et parmi celles qui lui contestaient ce titre elle nomme la demoiselle Bernard, fille de l'un des diverses occasions, appelée femme de couleur. La demanderesse, dans la déclaration, accorde que la haut, s'appuie sur le témoignage de Martha. Celle-ci demeure au coin des rues Orléans et Bourbon, et a 75 ans. Elle déclare que dans sa jeunesse elle était Mme Pinote vint chez elle et, lui présentant une petite fille, la pria de prendre soin d'elle, et lui promettant lui faire passer de l'argent tous les mois. Mme Pinote dit que c'était l'enfant d'une jeune personne qui appartenait à une famille blanche, et serait déshonorée si l'on venait à apprendre sa faute. La mère ne fit connaître peu après et supplia Martha de ne jamais trahir le secret qu'elle lui confiait. Elle ne fit recommande de faire baptiser la petite fille sous le nom de Martha Dan André. Elle ordre à l'enfant qu'elle était sa mère, et tout le monde le crut ainsi jusqu'à l'époque où Maria lui fut confiée. Martha vivait avec un nommé Dan André, qui la fit aussi passer pour sa femme légitime. Elle a été connue sous ce nom jusqu'à l'époque où le secret lui fut révélé.

Le défendeur répond qu'il l'a eu effet appelé femme de couleur, et dit qu'elle l'a été à prouver qu'elle est blanche.

RENCONTRE.—A la suite d'articles plus ou moins blessants de part et d'autre, une rencontre a eu lieu, hier entre M. Gibbons rapporteur du Crescent, et M. Crowley de la Delta. Les témoins admis dans la cour de Charles, en compagnie de deux amis, MM. Gibbons, Sépulvède, rapporteur du Bee, et M. Crowley, il lui saisit le visage d'une balance dont il [illegible] sang. Le visage d'une balance dont il [illegible] M. Crowley s'armant d'un revolver à [illegible] coups, riposta par un coup de feu.

M. Gibbons tomba, et les spectateurs croyaient à un dénouement tragique, lorsqu'il se releva et se mit à courir après son adversaire qui prit la fuite. Dans cette course, ils échangèrent un coup de pistolet, sans se toucher, et M. Gibbons s'abandonna à poursuite que lorsqu'il eut vu M. Crowley se réfugier, sain et sauf dans les bureaux du *Delta*.

HOTELS DE CHARITÉ.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hôpital de Ste. rien pour la semaine expirant vendredi 8 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	156
Renvoyés guéris	111
Morts	14
Restant en traitement	662

ACCIDENT.—Robert Miller, qui travaillait à bord du bateau à vapeur *Southern Belle*, est tombé dans la cale, hier après-midi, et s'est grièvement blessé. On l'a transporté à l'Hôpital de Ste. Claire.

RECETTES.—Le carenage a produit hier, au No. 284, rue Tchoupitoulas, la levée du corps de Michael Tobin, décédé dans l'après-midi, et la vente de Verdet: apoplexie causée par l'abus des liqueurs alcooliques.

VOMI EN FAIT.—M. Brooks, capitaine du bateau à vapeur *Ivanhoe*, a été arrêté hier à la demande de M. Lewis, Espagnol qui l'accuse de l'avoir battu dans le lit. La plaignant déclare qu'un ordre de cesser lui a été donné par le capitaine Carr du bateau, et qu'il a refusé d'obtempérer à cet ordre. Le capitaine Carr, sur cet ordre de l'audience. Il se présente à bord pour donner la force publique, et c'est alors que les coups ont été échangés. Traitement de 21,000.

Un nègre nommé Joseph Guillemore d'avoir, à bord du ferry de la levée de Gretna, volé à M. Gretna Charles Fox à la figure.—Traitement de 25.

John Herman, conducteur de la charrette No 1213, a été arrêté dans le premier district, pour avoir frappé un petit garçon qui lui avoir donné des coups pendant.

William Ward et George Baker sont en prison pour avoir, jeudi soir, porté un coup de sabre à Adolphe Frank, dans la rue Girod.

ROMANCE DE CE SOIR.—Au Théâtre de la Gaîté, ce soir, *Fra Diavolo*, avec la troupe Keller qui reproduira plusieurs tableaux.

Au Théâtre St. Charles, M. Hardoch, le célèbre tragédien parisien, donnera ce soir, pour la première fois, sa magnifique création, remplira le rôle de *Macbeth* dans la tragédie de son nom.

Au Théâtre Pelican, splendide exposition de gigantesque cyclorama de M. Keller. Il y aura également un ballet dans lequel la troupe espagnole figurera.

M. Sinnis, propriétaire du cirque établi à l'ancien marché Couvert et Quartier, donne une représentation à l'heure de la répétition générale.

Demain la 2me Cour.—Les pourvoirs dont les noms suivent ont été envoyés hier devant la Première Cour de District:

Elias Rogers, sous prétexte d'avoir volé à M. J. H. Rose [illegible] qui l'employait, une somme de $600 et quelque chose.

Mme Brown, fruitière, pour avoir administré [illegible] à Mary Happgarde—[illegible].

Jean Kremer, pour avoir volontairement causé la [illegible] de Jacques Lemaire.

Albert H. Lemmelson, pour avoir frappé Th. Mc [illegible].

Thomas Gamble, pour avoir assailli Ellen Gallagher—30 prison.

Surrogate.—Du nommé Lefèvre figure dans la chronique locale de l'Abeille de ce matin. M. Lefèvre, dernier gouverneur, prie le public de ne pas le confondre avec son homonyme.

VISITE AUX MORGUES
Du Lac Salé.

Le Père Remy, missionnaire français en mission dans le Pacifique, publie en ce moment une série d'articles pleins d'intérêt sur un voyage qu'il a fait chez les Mormons.—On y trouve, dit le Journal de San Francisco qui publie ces articles, que plus d'une centaine d'enfants dans l'enquête publique ont déclaré avoir vu leurs mères battues par leurs maris. Ce qui regarde la doctrine de la pluralité des femmes est aussi fort curieux. Le père Remy, qui est catholique à l'organisation, l'a vue de très près. Il en parle avec impartialité. Quoique sévère à l'égard de la polygamie, il ne la condamne pas avec autant de violence que la plupart des écrivains qui ont traité ce sujet. Il a vu, dans beaucoup de familles, des femmes n'entrent point dans les cadre; l'usage et les convenances le leur interdisent. Il a vu aussi des femmes qui, jamais on n'a vu en notre pays une personne du sexe féminin parmi les consommateurs de ces détestables boissons, et il a vu beaucoup de service se faire par des servantes; aussi l'étonnement fut-il grand dans le nombreux public qui, dimanche dernier, vit entrer dans la salle de café suisse du bazar du Pord-Nord, lorsqu'on y vit paraître une jeune dame mise avec une élégance extrême, et dont le maintien, les manières, les gestes annonçaient qu'elle devait appartenir à la haute société. Cette dame s'assit à une petite table et demanda une glace, qui lui fut apportée par un champ. Les jeunes gens se levèrent de leur siége pour contempler ce phénomène inouïte, et aussitôt il en donna, pour leurs regards, se mit à lire dans un journal.

Au bout de quelques minutes, lorsque la curiosité des jeunes gens semblait satisfaite et qu'ils se furent remis, la jeune femme se leva assez vivement, s'approcha d'une table placée vis-à-vis d'elle et étendit la main gauche afin de prendre un journal, qu'un autre au même temps, avec sa main droite, elle tira de son manchon un pistolet, l'arma et l'ajusta. Heureusement, le militaire qui se trouvait derrière cette femme lui saisit le bras pour détourner le coup, lequel partit avec une forte détonation. Le pistolet était chargé de deux balles, qui toutes deux avaient traversé, en le brisant, un lustre en cristal, et s'étaient logées dans le plafond. A une petite distance l'une de l'autre. La dame a été arrêtée et conduite à l'hôtel de la direction de police. Après avoir été interrogée par un juge d'instruction, elle a été mise en liberté. C'est, dit-on, la veuve d'un officier supérieur de l'armée.

Cette affaire a produit ici une sensation extraordinaire. On se perd en conjectures sur le motif qu'aurait eu la jeune femme pour commettre l'action que nous venons de raconter.

Décédé hier, à 8 heures du matin, à l'âge de 63 ans, FRANÇOIS MARIGNY LEFELLIZER, natif de Bordeaux, et depuis 42 ans résident de cette ville, la nièce PITCHON, âgée de 48 ans, native de cette ville, sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu de sa demeure, rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi.

LABORDE & XIQUES, 39, Nlle-Levée.

Pour Galveston.

Le bel établissement des vapeurs du golfe [illegible] Galveston, Texas, Corpus Christi, Brazos, Indianola, Matagorda, Lavaca et Rio Grande, partira définitivement le 15 courant.

Le vapeur [illegible] partira le 10 courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] 5 février—6t

Pour Galveston.

Le vapeur [illegible] partira définitivement pour Galveston, Texas,